
M.E.S., Numéro 134, Vol. 2, mai – juin 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mis en ligne : le 25 juin 2024



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, mai - juin 2024

IMPACT DES CREDITS OCTROYES PAR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE SUR LES ACTIVITES GENERATRICES DES REVENUS DE MENAGES.

Cas CREDIT YA MPA à Kikwit.

par

Rodin NJANGU KIMEYA

Alain MAYINDOMBE NGAY

Freddy NTUNU MBUMBA NGOMA

Doctorants, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Université de Kinshasa

Résumé

Le présent article se fixe l'objectif d'évaluer l'impact des micros crédits accordés par Credit Ya Mpa aux micros entreprises (ME) de la ville de Kikwit sur leur capacité à générer des revenus au sein de leurs ménages. Pour ce faire, l'étude est partie d'un échantillon de 180 ME enquêtées en 2023. Après des analyses statistiques bi variées et en composantes principales, il ressort que 94,4% des ME reconnaissent que le crédit a eu des effets négatifs sur leurs Activités Génératrices des Revenus. L'analyse bi-variées montre une relation positive entre les variables difficultés d'épargner et de réaliser des bénéfices, de rembourser facilement le crédit et le recours à d'autres sources de financement. A la base, le détournement de l'objet de prêt au travers de l'affectation partielle du fonds à l'activité initiale, etc. En somme, les responsabilités sont partagées tant du côté des partenaires dans leur conditionnalité d'octroi de crédit que de la part des bénéficiaires sur la gestion et la carence en formation.

Mots-clés : AGR, financement, Kikwit, microcrédit, RDC.

Abstract

This article aims to evaluate the impact of micro credits granted by Credit Ya Mpa to micro enterprises (ME) in the city of Kikwit on their ability to generate income within their households. To do this, the study started from a sample of 180 MEs surveyed in 2023. After bivariate and principal component statistical analyses, it appears that 94.4% of MEs recognize that credit has had negative effects on their Income Generating Activities. The bivariate analysis shows a positive relationship between the variables difficulty saving and making profits, easily repaying credit and recourse to other sources of financing. Basically, the diversion of the loan object through the partial allocation of the fund to the initial activity, etc. In short, responsibilities are shared both on the part of the partners in their credit granting conditionality and on the part of the beneficiaries on poor management and lack of training. **Keywords :** AGR, financing, Kikwit, microcredit, DRC.

INTRODUCTION

La Microfinance est souvent définie comme l'offre des services financiers (crédit, Epargne, assurance) et non financiers (formation, assistance technique et autres) aux personnes exclues du système financier formel (Benjamin et Al...2000).

Elle est présentée comme l'une des sources financières adaptées aux petites et moyennes entreprises (PME) (Peltoniemi et Vieru 2013). Car elle offre aux entrepreneurs l'opportunité de stimuler leur expérience, d'accroître l'échelle de leurs activités et de devenir de plus en plus compétitifs.

Elle contribue ainsi à la croissance et à la survie de petites et moyennes entreprises (PME) (Alhassan et Al...2016).

La microfinance est née au début des années 1970 au Bangladesh sous l'impulsion de Muhammad Yunus, économiste récompensé par le prix Nobel de la paix en 2006 pour être à l'origine du modèle du microcrédit et avoir favorisé sa diffusion, notamment via la Grameen Bank. Ces dernières années, toutes les attentions politiques se sont portées sur la microfinance, considérée comme un outil privilégié de lutte contre la pauvreté.

Ces institutions de microfinance visent deux objectifs à savoir : le premier à caractère social, c'est-à-dire leurs participations à la réduction de l'extrême pauvreté du niveau de vie de la population. Et le second à caractère économique, c'est-à-dire réalisation de profit.

Parmi ces IMF en République Démocratique du Congo, il y a « CREDIT YA MPA », œuvrant dans la ville de Kikwit, et comme toute IMF, vise ces deux objectifs énumérés ci-haut.

Au regard des ennuis que connaissent les uns (IMF) et les autres (Bénéficiaires) dans la gestion de ces emprunts/crédits dans la plupart de cas, nous avons été curieux scientifiquement à effectuer des investigations sur cette situation.

De ce fait, il nous paraît donc nécessaire d'évaluer concrètement l'impact de ces acteurs financiers sur les activités génératrices des revenus des ménages, pourquoi pas leur condition sociale et économique après l'obtention du prêt auprès de ces institutions de microfinance et vérifier l'atteinte ou pas des objectifs de celles-ci, entre autre réduction de la pauvreté en accordant les crédits.

Ainsi, Ces évaluations s'articuleront autour des questions : Quel est l'impact des crédits des IMF sur les activités génératrices des revenus de ménages ? Comment réorienter la politique des IMF pour l'atteinte des objectifs escomptés ainsi que les AGR des ménages bénéficiaires ?

L'objectif principal de réfléchir sur ce thème est d'analyser l'impact des crédits des IMF sur les activités génératrices des revenus de ménages. Et de façon spécifique, Exhiber l'impact des crédits des IMF à l'amélioration ou non des activités des ménages bénéficiaires ; Déceler les difficultés de l'émergence des activités des ménages bénéficiaires des crédits auprès des IMF et Formuler des suggestions pouvant améliorer les services rendus par l'IMF crédit ya Mpa et les activités génératrices des revenus de ménages après l'obtention du crédit.

I. REVUE DE LITTERATURE

Les réflexions sur les IMF sont nombreuses et diverses. Dans le cadre de la présente investigation, les auteurs ci-dessous ont attiré notre attention et leurs apports sont contributifs à notre étude.

Charles Mowakwele (2018), dans son article intitulé « ces crédits qui appauvrissent » avait comme objectif d'analyser la situation des clients après l'obtention du prêt et ses retombées relatives à l'utilisation du prêt par le client selon l'objectif pour lequel il a été obtenu, si le crédit était à l'avantage ou au désavantage des bénéficiaires.

Après l'investigation, il avait conclu que les objectifs affichés des institutions de microfinance (IMF) sont nobles : créer et fournir de meilleurs services de microfinance et améliorer durablement les conditions de vie de ses clients ; Améliorer durablement l'accès aux services financiers pour les populations actuellement non ou mal servies par les systèmes financiers traditionnels. Si l'on pouvait les atteindre, cela ne poserait pas de problème.

Le problème, c'est le manque d'harmonie ou incohérence entre ces objectifs et les effets produits par ces microcrédits dans bien de cas. Les bonnes intentions ne devraient pas rester lettres mortes dans les tiroirs des IMF, pour aider à améliorer le niveau de vie de la population les IMF devraient associer consciemment les bénéficiaires. Que ces derniers sachent comment ils vont sortir de la pauvreté pour éviter d'y retourner sinon de s'enfoncer davantage et ainsi passer de la pauvreté à la misère. Les IMF devraient sélectionner les éligibles pour réduire les cas d'insolvabilité.

Jean-Paul Manegabe Kabugu (2010), dans son travail de fin d'étude à l'Université de Kinshasa ayant porté sur la « contribution des institutions de microcrédits aux financements des petites et moyennes entreprises dans la ville de Kinshasa », avait comme objectif de bien comprendre la nature ou les types de crédits que les petites et moyennes entreprises peuvent bénéficier de la part des institutions de microcrédit, notamment de la MECREKIN, qui constituait son cas d'étude.

Après sa recherche, il avait conclu que la politique de crédit de son institution d'étude était en faveur des petites et moyennes entreprises. Car, elle contribuait à leurs développements en accordant le microcrédit et celles-ci remboursaient facilement le crédit.

Notre travail se démarque de ceux de nos prédécesseurs du fait qu'il analyse l'impact des crédits octroyés par les IMF sur les Activités Génératrices des Revenus de ménages, en se focalisant sur l'IMF crédit Ya Mpa qui exerce ses activités dans la ville de Kikwit. Nous vérifions si les crédits accordés avaient produit les effets escomptés : entre autre la réduction de la pauvreté des ménages bénéficiaires et la situation de leurs AGR avant et après l'obtention du prêt.

II. METHODES ET RESULTATS D'ETUDE

2.1. Méthodologie

Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire préétabli adressé aux agents économiques bénéficiaires des crédits de l'IMF Crédit Yampa. Nous avons élaboré 20 questions fermées et ouvertes, réparties selon les variables. Nous avons travaillé sur un échantillon de 360 bénéficiaires des services de l'IMF Crédit Yampa, exerçant une activité génératrice de revenu, généralement du petit commerce, agriculture et artisanat. Faute d'une liste exhaustive des clients bénéficiaires des crédits à l'IMF Crédit Yampa, la technique d'échantillonnage non probabiliste (non aléatoire) en boule de neige a été utilisée pour constituer l'échantillon suivi d'une analyse bivariée en utilisant le test khi-deux pour voir le lien d'interdépendance entre les variables.

2.2. Résultats

2.2.1. Analyse univariée

Dans cette section nous avons traité, présenté et interprété les résultats sur l'identification des enquêtés en fréquence (pourcentage) comme suit :

Tableau I. Identification des enquêtés

VARIABLES	MODALITES	EFFECTIF	POURCENTAGE
Sexe	Homme	60	33,3
	Femme	120	66,7
	Total	180	100,0
Age	Moins de 25 ans	50	27,8
	26 à 35 ans	46	25,6
	36 à 45 ans	36	20,0
	46 à 55 ans	20	11,1
	56 ans et plus	28	15,6
Total	180	100,0	
Etat matrimonial	Marié	92	51,1
	Veuf (ve)	16	8,9
	Union libre	50	27,8
	Divorcé (e)	22	12,2
	Total	180	100,0
Niveau d'inscriptions	Primaire	20	11,1
	Secondaire	132	73,3
	Supérieur et universitaire	28	15,6
	Total	180	100,0
Profession	Commerçant	120	66,7
	Artisan	30	16,7
	Fonctionnaire	24	13,3
	Autres	6	3,3
	Total	180	100,0

Source : Auteurs, sur base des données d'enquête. Cette source est la même pour les autres tableaux qui suivent.

Il ressort de ce tableau portant sur le profil des enquêtés selon plusieurs critères que : les personnes de sexe féminin sont dominantes sur l'échantillon global et représentent 120 membres, soit 66,7%. Ces personnes sont réparties selon chaque groupe à sa tranche d'âge bien dominée en moyenne par les jeunes de 25 à 35 ans. L'enquête renseigne que la majorité de la population constituant l'échantillon est mariée soit 51,1% bien que l'on trouve certains qui vivent en union libre. Du Niveau d'instruction, l'enquête montre que 73,3% de la population ciblée a un niveau Secondaire contre 11,1 s'étant limités au primaire. Il est à noter que 15,6% ont fait les études supérieures voire universitaires. Bien que l'on trouve quelques fonctionnaires qui représentent 13,3%, la majorité de la population est à l'artisanat et fait du commerce une activité principale.

Tableau II. Opinion sur l'activité avant l'octroi du crédit

VARIABLES	MODALITES	EFFECTIF	POURCENTAGE
Situation de l'activité avant octroi du Crédit	Très favorable	16	8,9
	Bonne	92	51,1
	Moins favorable	50	27,8
	Détériorer	22	12,2
	Total	180	100,0
Montant du Revenu avant l'octroi	Moins de 50.000 FC	32	17,8
	51.000 à 100.000	126	70,0
	101.000 à 150.000 FC	14	7,8
	151.000 FC et Plus	8	4,4
	Total	180	100,0
Montant du capital avant l'octroi	50.000 à 100.000 FC	136	75,6
	101.000 à 200.000 FC	36	20,0
	Plus de 200.000 FC	8	4,4
	Total	180	100,0
Realisation de l'épargne avant l'octroi du crédit	Oui	120	66,7
	Non	60	33,3
	Total	180	100,0
Capacité de payer la scolarité avant l'octroi	Oui	150	83,3
	Non	30	16,7
	Total	180	100,0
Affectation de l'ensemble du crédit reçu dans une activité génératrice de revenu	Oui	58	32,2
	Non	122	67,8
	Total	180	100,0

Le tableau portant sur les activités exercées et facteurs de Motivation renseigne ce qui suit :

- de la situation de l'activité avant l'octroi du crédit par les IMF, 60% apprécient leurs activités génératrices des revenus, contre 12,2% qui ont trouvé leur activité se détériorer ; il sied de signaler que la plupart d'entre eux ont évolué avec un capital qui varie entre 50000 à 100000 FC soit 70% de la population enquêtée
- ces personnes exerçant l'activité commerciales arrivaient à faire l'épargne avant d'accéder au crédit en payant la scolarité de leurs enfants pour ceux qui ont de personnes à leur charge, contre 33,3% qui n'ont pas pu épargner ;

Tableau III. Opinions sur l'obtention du crédit auprès des IMF

VARIABLES	MODALITES	EFFECTIF	POURCENTAGE
Montant u Credit Obtenu	100.000 à 200.000 FC	130	72,2
	201.000 à 400.000 FC	40	22,2
	plus de 400.000 FC	10	5,6
	Total	180	100,0
Bénéfice réalisé ou revenu après l'octroi du prêt	Moins de 50.000 FC	26	14,4
	51.000 à 100.000 FC	130	72,2
	101.000 à 200.000 FC	20	11,1
	Plus 200.000 FC	4	2,2
Total	180	100,0	
Réalisation de l'épargne après l'octroi du crédit	oui	56	31,1
	Non	124	68,9
	Total	180	100,0
Augmentation du revenu grâce au prêt	Oui	10	5,6
	Non	170	94,4
	Total	180	100,0
Cycle d'exploitation des activités des bénéficiaires	chaque jour	160	88,9
	Chaque semaine	12	6,7
	Chaque mois	8	4,4
	Total	180	100,0
Niveau de dépendance vis-à-vis de l'institution	Oui	170	94,4
	Non	10	5,6
	Total	180	100,0

Le tableau portant sur l'opinion sur le crédit reçu et le mode de gestion renseigne ce qui suit :

- sur l'effectif global, 130 soit 72,2 % ont bénéficié du crédit auprès des IMF pour un montant qui varie entre 200000 et 300000 FC
- du bénéfice réalisé après l'octroi du crédit, il est à signaler que la majorité des personnes enquêtées n'a pas pu réaliser un bénéfice inférieur à 200.000FC, ce qui montre l'inefficacité du crédit obtenu ; ce faible bénéfice empêche ces derniers à épargner, soit 68,9% contre 31,1 qui ont pu faire une épargne
- il est à retenir que malgré le crédit obtenu, 94,3% des enquêtés n'ont pas trouvé une augmentation dans leurs revenus voire leurs activités ; ce qui prouve à suffisance que le crédit octroyé n'aide pas les bénéficiaires ;
- les activités des bénéficiaires évoluent dans un cycle d'exploitation journalier ;

Tableau IV. Opinions sur la relation avec l'IMF Cympa

VARIABLES	MODALITES	EFFECTIF	POURCENTAGE
Nombre d'Années comme client au sein de l'IMF Cympa	Moins de 1 an	22	12,2
	2 ans	34	18,9
	3 ans	48	26,7
	4 ans	24	13,3
	5 ans et plus	52	28,9
	Total	180	100,0
Pratique de la comptabilité par les bénéficiaires	Oui	10	5,6
	Non	170	94,4
	Total	180	100,0
Recours à une autre source de financement pour rembourser le crédit	Oui	110	61,1
	Non	70	38,9
	Total	180	100,0
Difficultés de paiement	Oui	116	64,4
	Non	64	35,6
	Total	180	100,0
Objet du prêt ou raison du prêt	Nouvel investissement	16	8,9
	Fonds de roulement	164	91,1
	Total	180	100,0
Mode de remboursement du prêt	(capital + intérêt) réparti sur 1 échéance	180	100,0
Echéance de remboursement	6 mois	166	92,2
	Plus de 6 mois	14	7,8
	Total	180	100,0
Avis des bénéficiaires sur l'existence des effets positifs de crédit sur leur AGR	Oui	10	5,6
	Non	170	94,4
	Total	180	100,0

Il est à retenir du tableau portant sur la relation des clients avec leur institution de microfinance ce qui suit :

- de l'ancienneté des clients à l'IMF Cympa, 71,9 % des enquêtés ont moins de 5 ans depuis leur adhésion à la Microfinance Cympa contre 28,9 % qui ont déjà atteint 5 ans avec cette microfinance ;
- les enquêtes renseignent que ces personnes ont des difficultés pour rembourser le crédit obtenu, ce qui pousse 61,1 % des enquêtés à recourir à d'autres sources de financement pour rembourser le crédit obtenu car cela constitue pour eux une difficulté de paiement ;
- le fond de roulement constitue l'élément primordial comme raison de prêt contre 8,9% qui sollicite le crédit pour un nouvel investissement ; ainsi le mode remboursement de ces prêts est Capital + Intérêts réparti sur une échéance de 6 mois voire plus pour certains ;
- les enquêtés émettent l'avis selon lequel le crédit obtenu n'a pas d'effets positifs sur leurs activités génératrices des revenus ainsi il est considéré de moins favorable, par contre ils remarquent le non avancement de leurs activités dû au crédit obtenu.

2.2.2. Analyse univariée

L'analyse Bivariée est faite sur base des tableaux croisés pour vérifier s'il y a un lien entre les variables grâce au test Khi-deux. Notons que la méthode d'analyse variée va établir une relation entre la variable explicative et la variable expliquée. C'est pour cette raison que nous avons fait recours au test de Khi-carré pour évaluer l'existence de cette relation. Dans ce test, il y a deux hypothèses qui sont émises à savoir :

L'hypothèse nulle (H0), selon laquelle les deux variables sous examen (la variable explicative et la variable expliquée) sont indépendantes.

3.2.1. Test de Khi-deux

Tableau 1 : Récapitulation des résultats du test de Khi-deux comparé au seuil de 5%

		Difficultés rencontrées dans le remboursement de crédit					Décision	
		Khi-deux Calculé	Khi-deux de la table	Probabilité associe à khi- deux	Seul retenu 5%	df (degré de liberté)		Test de contingence
1	Augmentation du Revenu grâce au prêt	5,842a	3,841	0,016	0,05	1	17,7	Significatif

2	Bénéfice réalisé après octroi	59,145a	7,814	0,000	0,05	3	49,7	Significatif
3	Epargne après octroi de crédit	44,850a	3,841	0,000	0,05	1	44,7	Significatif
	Effets positifs sur le crédit reçu	5,842a	3,841	0,016	0,05	1	17,7	Significatif

L'analyse bivariée montre une relation positive entre les variables, c'est-à-dire hormis d'autres variables non citées, depuis leurs accessions aux crédits, les enquêtés n'arrivent pas à faire l'épargne, ils ne réalisent pas de bénéfice et le capital de ceux-ci n'a pas pu augmenter ce qui constitue en conclusion une difficulté majeure pour ceux-ci à pouvoir rembourser facilement le crédit reçu, de fois ils sont contraint d'envisager d'autres source de financement, l'échéance de remboursement étant faible et aussi les conditions d'octroi posent de plus en plus problème.

3. DISCUSSIONS

3.1. Implications managériales

Nous précisons que les objectifs poursuivis par les IMF sont nobles, visant à réduire la pauvreté. Malgré les efforts fournis par celles-ci, les bénéficiaires ne s'en sortent pas facilement, certes la microfinance est un paradoxe entre réalisation de profit et réduction de la pauvreté. Les IMF se concentrent beaucoup plus à la réalisation de profit qu'à la diminution de la pauvreté. Les agents de crédit ont tendance à mener une étude ou analyse minimale des caractéristiques individuelles du client ou de son activité. C'est ainsi que nous suggérons les mesures suivantes :

Aux institutions de Microfinance de :

- Une bonne évaluation des capacités des clients, pour que ceux qui ne méritent pas, n'obtiennent pas le crédit ;
- Ne pas se focaliser seulement au mutuel de solidarité ou crédit aux groupes, car les effets négatifs que produisent les crédits ne sont pas ressentis au sein de l'institution en adoptant cette méthodologie. Car en se basant sur cette méthodologie, les clients en difficultés de remboursement sont pris en charge par les autres membres du groupe.
- L'institution doit suffisamment informer, sensibiliser et préparer la population bénéficiaire à la culture de crédit ;
- Organiser des rencontres mensuelles avec les bénéficiaires pour s'informer de leur situation ou évolution ;
- Assurer un contrôle régulier de l'activité du bénéficiaire après l'octroi du prêt ;
- Ne pas se limiter à l'octroi du crédit, mais aussi suivre et accompagner les bénéficiaires avec des conseils sur l'éducation financière et une bonne gestion du prêt.

Aux agents bénéficiaires de :

- Prendre conscience que le crédit c'est l'argent d'autrui ;
- Affecter le crédit reçu à une activité génératrice de revenu immédiatement. Car, le crédit contracté par la majorité de clients finance non pas une activité immédiatement productive, mais aussi et surtout la vie quotidienne c'est-à-dire, la santé, la scolarité, la santé des enfants, les dépenses qui ne rapportent pas d'argent pour le remboursement de crédit ;
- La tenue de la comptabilité pour enregistrer les entrées et sorties de fonds de leurs AGR ;
- Tenir compte de ses revenus avant de décider sur le montant du prêt ;
- Ne pas prendre le crédit par prestige et aussi ne jamais détourner l'objectif du prêt ;

3.2. Implication théorique

Notre travail se démarque de ceux de nos prédécesseurs du fait qu'il analyse l'impact des crédits octroyés par les IMF sur les Activités Génératrices des Revenus de ménages, Cas de l'IMF crédit Ya Mpa,

exerçant ses activités dans la ville de Kikwit. Nous voulions vérifier si les crédits accordés produisaient les effets escomptés : entre autre la réduction de la pauvreté des ménages bénéficiaires et la situation de leurs AGR avant et après l'obtention du prêt.

3.3. Limites et voies de recherche future

Cette étude menée sur l'impact des crédits des IMF sur les AGR de leurs clients, a connu une limite, celle du non tenu de la comptabilité qui peut aussi être à la base de la mauvaise gestion des fonds mis à leur disposition par les IMF, la comptabilité devrait aussi être l'une des conditions des IMF pour l'octroi des crédits aux clients. Les causes du non tenu de la comptabilité par les AGR devraient constituer un élément majeur pour les recherches ultérieures.

CONCLUSION

La présente étude portait sur « l'impact des crédits octroyés par les institutions de microfinance sur les activités génératrices des revenus de ménages de la ville de Kikwit, cas de de l'IMF Crédit YAMPA de 2018 à 2022 ».

L'objectif principal poursuivi dans cette étude était celui d'analyser l'impact du crédit sur les AGR de ménages bénéficiaires, en faisant une étude comparative de la situation de leurs AGR avant et après l'octroi du prêt.

Nous concluons donc, en reconnaissant que les objectifs poursuivis par les IMF sont nobles, visant à réduire la pauvreté. Malgré les efforts fournis par celles-ci, les bénéficiaires ne s'en sortent pas facilement ou presque pas. Les résultats de notre enquête, rejoignent les analyses du professeur MOWAKWELE Charles, dans son article cité au début de ce travail, « ces crédits qui appauvrissent », selon les quelles, les crédits ne produisent pas les effets escomptés d'où l'auteur compare ces crédits qu'accordent les institutions de microfinance, à ceux des institutions de Bretton Woods c'est-à-dire le FMI et la Banque mondiale aux pays démunis pour le développement, mais ce développement se fait attendre, car ces crédits sont dans la plus part de cas détournés par les politiques de ces pays en développement.

Actuellement, nous assistons à une réalité dans notre ville. Où la plupart de ménages ayant un reçu un prêt auprès des intermédiaires financiers, trouvent refuge en dehors de la ville et voir même la parcelle être confisquée suite aux effets du crédit. Ce faisant, les IMF n'atteignent pas leur premier objectif, celui de sortir la population de la pauvreté. Le crédit reçu, devrait normalement accroître le capital des bénéficiaires et par conséquent, provoquerait l'accroissement du revenu de ceux-ci en affectant le crédit à une AGR. Ainsi, le bénéfice dégagé leur permettrait de rembourser le prêt obtenu et à réaliser l'épargne. Les crédits ne produisent pas les effets escomptés parce que ces fonds ne sont pas réellement investis dans une AGR, d'où le détournement de l'objet du prêt par les bénéficiaires. En lieu et place d'investir ce capital dans du productif, ceux-ci l'affecte à la consommation c'est-à-dire, pour l'achat du luxe, payer la scolarité ou la santé des enfants, ou pire encore, ces derniers remboursent un ancien crédit par un nouveau crédit. En agissant ainsi, le crédit ne produira jamais des effets escomptés.

Au regard de cette réalité, l'octroi du crédit devrait être complété par un suivi régulier des activités des ménages par les institutions de crédit, ainsi que l'organisation des ateliers de formation et des réunions mensuelles avec les ménages bénéficiaires pour s'assurer de l'évolution des activités de ceux-ci et de leur situation après l'octroi du prêt. Ce faisant, le crédit produira au mieux ses effets positifs ou escomptés sur les AGR des bénéficiaires.

Le crédit doit produire des externalités positives en terme notamment de formation des populations à la gestion de l'argent, au remboursement, à la création de l'épargne.

BIBLIOGRAPHIE

- BANQUE MONDIALE(2009), Rapport sur le développement dans le monde.
- BENJAMIN et al. (2000), *Capital in microfinance : case studies in the philippines, social capital as a Policy Ressource*, vol N°1, p. 195-207.
- CEDRON, J.P et ALLI.R. (1987), *Initiation économique et sociale 2^{eme} collection, Echaude-maison*, p.269
- COMMISSION EUROPEENNE(2000), *Microfinance, orientations méthodologiques* p.155
- CONNING.J(1997), *Le prêt de groupe, aléa moral et création d'une garantie sociale revue d'économie du développement*, N°2, pp. 65-101.
- CULTURAP(2005), in cators and swot analysis.
- FORESTIER. P.(2005), *Les enjeux de la microfinance : quel rôle spécifique pour le financement rural et agricole*, in HORIZONS BANCAIRES, N°326, octobre, p.9

- GRAWITZ. M, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris 1976
- INSTRUCTION N°1 (2003) du 12 septembre, relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance, Banque Centrale du Congo.
- LABIE.M, (1999) *La microfinance en question. Limites et choix organisationnels*, Ed. Luc PIRE, Bruxelles, p.116.
- LAFOURDE. A.L, ISERN. J., MWANGI. P., et BROWN. M.(2005), *Etude sur la portée et les performances financières des institutions de microfinance en Afrique*, in MIX, Avril, p.1
- LAPENU C, CERISE, FOURNIER.Y, ICHANJUP..., (2002), Potentialités et limites de la caution solidaire, fiche d'approfondissement du séminaire de Dakar N°8.
- LEBUGHE. N, NDOBA.E, et GERE.R(2003), *Systèmes financiers décentralisés en Afrique de l'Est ; Cas de la RDC*
- MANEGABE Jean Paul, Contribution des institutions de microcrédits aux financements des petites et moyennes entreprises dans la ville de Kinshasa, 2010.
- MOWAKWELE.M.Charles(2018), Ces crédits qui appauvrissent, piste et recherche volume 34, N°1, pp.55-63.
- MPANZU Balomba, Microfinance en République Démocratique du Congo : cas du site maraicher de NDJILI/ CECOMAF à Kinshasa.
- MUCHELLI. R.,(1975), *Le questionnaire d'enquête psychologique*, Ed, ESF, Paris 1975 p.23
- NGIRUMPATSE Désiré, Analyse de l'effet des crédits octroyés par les IMF au développement socio-économique de ses membres à Kigali, 2008.
- PINTO, et M. GRAWITZ, (1977), *Méthodes de recherche en science sociale*, 4^e édition, Paris, p.288
- PNUD, Dans le rapport vaincre la pauvreté humaine (2000).
- RIFIDEC (2005), Base des données « les activités des membres affiliés au RIFIDEC, Rapport d'activités 2004.
- RSM, (2003), Rapport du deuxième atelier du réseau solidarité microfinance du 3 au 6 novembre 2003, disponible sur world wide web : <http://www.atol.be/port/RDC/> document consulté le 24/09/2022.
- TOLLENAERE.C.(2002), Eléments de réflexion pour la promotion de la microfinance, note d'information N°25, pp.38.
- YUNUS. M.(1997), *Vers un monde sans pauvreté, l'autobiographie du banquier des pauvres*, Ed, Lattes, Paris, p.189